

« SORTIES EN POLITIQUE ET FINS DE CARRIERE »

Comité d'organisation : François AUDIGIER (Université de Lorraine, CRULH), Philippe BUTON (Université de Reims Champagne-Ardenne, CERHIC) et Renaud MELTZ (Université de Haute-Alsace, CRESAT).

Cette journée d'étude est organisée avec le soutien de la Société française d'histoire politique (SFHPo)

Si les historiens se sont intéressés depuis longtemps aux entrées en politique, se penchant notamment sur le rôle des organisations de jeunesse et des circuits de formation, ils se sont moins tournés vers les fins de parcours. L'amont a été privilégié au détriment de l'aval... Un écueil que les politistes et sociologues ne semblent pas avoir évité non plus même si leurs travaux sur les *exit* sont plus nombreux. Pourtant en politique, la fin n'est pas moins importante que le début et les médias nous invitent souvent à explorer le sujet en évoquant ici « le mandat de trop », là la reconversion difficile d'un élu battu, quand ce n'est pas la transmission compliquée ou réussie du fief à un dauphin. Ce colloque, organisé avec l'appui de la nouvelle Société française d'histoire politique (et plus précisément de son antenne régionale Grand Est), entend donc d'abord combler une lacune historiographique. En regroupant des chercheurs venus de différentes disciplines, même si l'histoire restera maître d'œuvre dans un souci d'historiciser le phénomène en l'inscrivant dans le temps long, il s'agira d'interroger globalement ce phénomène des sorties en politique en analysant ses raisons, modalités, enjeux et perceptions.

Sans vouloir trop encadrer les futures communications, quelques pistes de réflexion peuvent être d'ores et déjà avancées. Un premier axe portera sur la mesure de l'âge de sortie et des temporalités qui accompagnent cette dernière. On notera à l'occasion un possible décalage entre le temps de l'état civil et celui du politique. Concrètement, la sortie du politique n'est pas réservée aux sexagénaires et septuagénaires. En la matière, il est possible de prendre sa retraite très tôt... Reste qu'il semble bien y avoir un temps moyen pour quitter le monde politique ; il faudra l'apprécier en essayant de voir si celui-ci évolue suivant les périodes. Les carrières politiques sont-elles plus longues sous la III^{ème} République que sous la IV^{ème} et la V^{ème} ? Une approche quantitative, à partir de corpus d'élus traités statistiquement dans le cadre d'études prosopographiques, permettrait de poser quelques jalons sur l'âge type du dernier mandat. Il sera intéressant de vérifier si cet âge moyen est le même selon les courants politiques (certaines cultures de parti pouvant favoriser ou non la longévité), sachant que d'autres déterminants jouent également (sexe, milieu socio-professionnel, niveau d'étude) dans cette prise en compte des parcours de vie et ressources biographiques. Au demeurant, il

est difficile de déterminer avec précision un moment de sortie. Si celui-ci peut être net et définitif, et par là-même mesurable, une fin de carrière peut aussi s'étaler dans le temps, se structurant en paliers successifs de désengagement, marqués parfois par le retour à des mandats locaux moins exigeants (le *cursus honorum* revenant alors à son point de départ comme pour boucler la boucle...), par la présence plus ou moins active dans des instances dirigeantes de partis, ou certaines institutions (Sénat, Conseil constitutionnel, Conseil économique et social...), par l'intervention en « vieux sage » dans la vie politique sous forme de consultations, recommandations, expertises, confidences dans les médias, etc. Prend-on jamais totalement sa retraite de la politique ? On pourra se pencher sur ces *tempus* et modalités de « décrochage » sans oublier les « fausses sorties », ceux qui annoncent leur départ pour ensuite mieux revenir à la faveur de circonstances redevenues favorables...

Un deuxième axe portera sur les causes multiples de la sortie du politique et la gestion de cette dernière, les deux thèmes étant bien entendu liés. Deux situations peuvent être distinguées : la fin de parcours décidée et celle subie. Si un homme ou une femme politique peut décider librement, en raison d'un âge jugé avancé, ou de sa volonté de réinvestir le champ du privé ou du professionnel, de s'éloigner de la politique, cette prise de distance est parfois contrainte. Un échec politique (déroute électorale, mise en minorité au sein d'instances partidaires), des déboires judiciaires, des affaires et scandales, obligent l'intéressé à abandonner une carrière politique pourtant bien menée et encore prometteuse. Le retentissement médiatique et les effets politiques ne sont pas les mêmes dans les deux cas. Sans compter que si la sortie est voulue, il y a plus de chances qu'elle ait été mieux préparée en amont et se déroule alors de manière plus efficace. C'est la question de la transmission du pouvoir, du fief électoral ou de la place dans une instance. Certains hommes ou femmes politiques ont voulu et su anticiper leur sortie, annonçant à l'avance cette dernière, adoubant un dauphin, publiant leurs mémoires (ces livres-témoignages si nombreux...), présentant une sorte d'héritage qui sera plus ou moins respecté par leurs successeurs. D'autres, en revanche, vivent des sorties plus brutales. C'est le « mandat de trop » marqué par l'usure, la « campagne de trop » conclue par un échec gâchant le reste de la carrière. Combien d'élus ont altéré leur image faute d'avoir su se retirer à temps et par là-même dans de bonnes conditions ? Le phénomène interroge aussi, plus fondamentalement, le caractère plus ou moins professionnel de la chose politique en France et des contraintes qui lui sont associées. C'est la question notamment de la reconversion professionnelle de ces élus qui, confrontés de manière voulue ou non au terme de leur carrière politique, ont su, *via* des contacts et réseaux dans la société civile, préparer leur « deuxième vie » et exploiter les compétences acquises dans le monde politique.

On le voit, au travers de questionnements multiples et de nature pluridisciplinaire, cette thématique de la sortie et des fins de carrière interroge en profondeur les pratiques d'un personnel politique français sur le temps long. Sur la base de ce texte de cadrage, qui n'épuise nullement les problématiques liées au sujet, les trois organisateurs du colloque examineront les propositions d'intervention qui leur seront présentées avant la date du 30 septembre 2021 afin de préparer cette manifestation qui se tiendra le 29 avril 2022 à l'Université de Reims Champagne-Ardenne. Vous pouvez envoyer votre projet de communication, accompagné

d'un court CV et de quelques lignes d'argumentaire, aux trois organisateurs dont les mails sont fournis plus bas. Les actes de cette journée d'étude seront publiés.

François Audigier : francois.audigier@univ-lorraine.fr

Philippe Buton : philippe.buton@univ-reims.fr

Renaud Meltz : renaud.meltz@uha.fr